

Mandat MA4023.11 Christa Mutter/Benoît Rey/Hugo Raemy/Ursula Schneider Schüttel/Olivier Suter/Laurent Thévoz/Nicolas Rime/Daniel de Roche/Nicole Aeby-Egger/Christian Marbach
(requête au Conseil fédéral concernant la centrale nucléaire de Mühleberg, CNM)¹

Prise en considération

Mutter Christa (ACG/MLB, FV). Nous avons déposé un mandat concernant la sécurité de la centrale de Mühleberg. Le Conseil d'Etat nous répond en reproduisant une lettre du Conseil fédéral qui ne concerne pas ce sujet. Contrairement à ce que le gouvernement cantonal pense, la production annuelle de Mühleberg pourrait facilement être remplacée par une meilleure efficacité énergétique. Avec, par exemple, la suppression des chauffages électriques et des chauffe-eau électriques, on la remplacerait déjà deux fois. On va traiter cela dans la loi sur l'énergie. Je voudrais d'abord répondre de façon très institutionnelle à une question qui n'est pas dans notre mandat, mais il me semble que c'est inutile d'argumenter sur ce sujet. J'aimerais juste essayer – la technique nucléaire est difficile – de faire comprendre pourquoi la population fribourgeoise aurait besoin d'un gouvernement qui défende vraiment sa sécurité. Nous avons deux problèmes à Mühleberg. Le premier qui a été relevé depuis que la réponse a été rédigée, c'est surtout le danger d'inondation. Vous n'êtes peut-être pas sensés savoir qu'il y a six barrages au-dessus de Mühleberg. L'Hongrin, Montsalvens, Rossens, Pérolles on ne compte même pas, Schiffenen et le Wohlensee à un kilomètre de la centrale nucléaire de Mühleberg. Ce barrage de Wohlensee a le malheur d'avoir été construit pendant la première guerre mondiale, et est en mauvais béton, en béton creux, puisqu'on économisait à ce moment-là. Dans le classement de la sécurité des barrages suisses, il se trouve vraiment au fond du palmarès et le risque d'inondation est réel. Dans les calculs des experts, on part de l'idée qu'une chute maximale de pluie de deux à trois jours consécutifs serait une menace et les climatologues ont prouvé cet été que cette chute maximale de pluie a déjà été dépassée. Elle ne devait pas être dépassée du tout pendant 10 000 ans mais elle a déjà été dépassée plusieurs fois dans les dernières centaines d'années. Vous n'êtes pas censés savoir qu'on fait des calculs de probabilité quant à la sécurité dans les centrales nucléaires. Un accident ne doit pas pouvoir se produire plus d'une fois tous les 10 000 ans et une fois tous les 100 000 ans. Le malheur veut que ces calculs sont faux. L'accident de tous les 10 000 ans s'est déjà produit 2 fois ces derniers 25 ans. Je me suis donc dit que j'allais bricoler un réacteur nucléaire avec les moyens du bord que j'ai dans mon sac pour vous expliquer. Ce que je vous montre n'est pas un étui, mais c'est la partie sous-pression à l'intérieur d'une centrale nucléaire. Notez que le bâtiment ne résiste ni à une chute d'avion ni à un tremblement de terre. Ceci est le confinement, donc la partie pressurisée et on ne peut pas voir à

l'intérieur, c'est radioactif, il y a juste les conduites nécessaires qui sortent. Pour vous, je vais quand même l'ouvrir, n'ayez pas peur, j'ai pris des précautions. A l'intérieur il y a cette partie qui nous fait peur, il y a les barres de combustible qui sont faites comme un drapeau st-gallois, un faisceau de barres et autour il y a cette fameuse enveloppe du cœur du réacteur, c'est le papier. C'est soudé et il y a ces soudures qui lâchent. Il y a des fissures. Ces fissures font depuis leur apparition 3 mètres de longueur. Un peu partout dans le monde, même par exemple à Fukushima, ces derniers 40 ans on a remplacé cette enveloppe puisqu'elle avait des failles. C'est un des derniers réacteurs au monde qui a encore cette construction qui ne se fait plus. Vous voyez ces fissures-là sont élastiques. A Mühleberg on les a rafistolées avec 4 agrafes. Le problème est qu'il y a un vieillissement du matériel. Cette enveloppe ne résiste pas, même pas à un petit tremblement de terre et les experts que nous avons mandatés il y a plus de 10 ans déjà, ont prouvé entre-temps qu'elles ne résistent pas même au fonctionnement normal. Il y a actuellement le danger que par exemple une de ces agrafes pourrait se déplacer et ces agrafes pourraient même entamer et bloquer les barres de combustible. Vous savez quand on ne peut plus diriger une barre de combustible il y a une réaction qui se met en chaîne et qui devient réellement dangereuse. Vous voyez ce système est vraiment un bricolage qui tient depuis 20–30 ans. Partout cela a été remplacé. A Mühleberg cela devient dangereux de jour en jour. L'inspecteur de sécurité nucléaire qui n'est de loin pas l'autorité indépendante qu'elle devrait être, a entre-temps donné des messages on ne peut plus contradictoires et a permis le redémarrage après un arrêt, presque d'un jour à l'autre, au mois de juin, où la FNB a vite arrêté le réacteur pour prévenir que l'IFSN l'arrête. Elle a permis maintenant l'IFSN le redémarrage du réacteur tout en demandant aux forces motrices bernoises de prévoir de nouvelles mesures de sécurité pour la fin de l'année, donc immédiatement. Pour changer l'enveloppe du réacteur, il faudrait ouvrir la partie radioactive qui prendrait trois années de travaux et coûterait plusieurs centaines de millions de francs, soit un investissement qu'on ne fait plus sur un réacteur tellement vétuste. Pour ces raisons, pour arrêter ce vieux machin qui est vraiment dangereux, qu'on peut remplacer sans aucun problème par l'efficacité et quelques installations d'énergies renouvelables, je demande que le Conseil d'Etat prenne les mesures pour soutenir la population fribourgeoise et pour demander plus de sécurité au niveau fédéral.

Crausaz Jacques (PDC/CVP, SC). Le vendredi 11 mars 2011, le plus important séisme de la région, de force 9 sur l'échelle de Richter, provoque un tsunami de 14 mètres qui submerge la centrale nucléaire de Fukushima provoquant un accident nucléaire majeur. Le 25 mars 2011, 14 jours après, 10 députés sans doute frappés par cette terrible catastrophe et préoccupés par la proximité de la centrale nucléaire de Mühleberg, demandent par voix de mandat au Conseil d'Etat de soutenir auprès du Conseil fédéral les requêtes visant à retirer sans tarder l'autorisation d'exploiter et de mettre immédiatement hors service cette centrale nucléaire. Certes cette catastrophe a provoqué une

¹ Déposé et développé le 25 mars 2011, BGC mars p. 732; réponse du Conseil d'Etat le 5 septembre 2011.

formidable prise de conscience de la dangerosité de l'énergie nucléaire, mais il n'y a pas de raison de transformer cette légitime inquiétude en panique. Depuis mars 2011, aussi bien les autorités responsables que les exploitants de centrales, avec beaucoup de réalisme et de pragmatisme, ont tiré les conséquences de la catastrophe de Fukushima. Au terme d'un arrêt d'exploitation de 3 mois, après que le système Susanne, qui assure l'arrêt automatique et le refroidissement du réacteur en cas d'événements majeurs, ait été complété afin d'améliorer encore la sécurité du refroidissement en cas de crue exceptionnelle de l'Aar. Après vérification du comportement des ouvrages en cas de tremblement de terre majeur, après une analyse approfondie et des mesures qui ont confirmé que les fissures du mannequin du réacteur n'étaient pas dangereuses et qu'elles étaient stabilisées et enfin après un dernier contrôle de l'inspection fédérale de sécurité nucléaire, la remise en exploitation de la centrale nucléaire a été autorisée. Ensuite et aussi dans l'intervalle, le Conseil fédéral sur proposition de la Conseillère fédérale Doris Leuthard, a proposé la sortie du nucléaire à l'échéance de 50 ans d'exploitation des centrales actuelles. Au terme d'un débat intense, le sujet est pour le moins capital pour notre économie et pour nous tous, les chambres fédérales avec le concours décisif du PDC ont approuvé la stratégie de sortie du nucléaire. Aucune nouvelle centrale ne sera construite et les cinq centrales actuelles seront progressivement arrêtées jusqu'en 2034.

C'est par conséquent au terme de 50 ans d'exploitation, comme cela est prévu pour les autres centrales, que la centrale de Mühleberg devrait être arrêtée en 2022. Il n'y a pas de raisons objectives de demander l'arrêt immédiat de cette centrale en particulier. Certes le risque zéro n'existe pas. Toutefois compte tenu des prescriptions de sécurité particulièrement exigeantes, et de la surveillance attentive exercée par les experts et les autorités compétentes, les centrales suisses sont très sûres. Les centrales nucléaires couvrent aujourd'hui encore près de 40% de l'énergie électrique. Compte tenu de l'importance de l'électricité pour notre économie, le simple bon sens nous amène à constater que l'abandon du nucléaire n'est possible que si les producteurs mais aussi les consommateurs ont suffisamment de temps pour se retourner. Malgré des efforts déjà importants de réduction de cette consommation, la consommation d'électricité augmente chaque année d'au moins 2%. La démographie et l'usage de l'électricité comme énergie de substitution, mobilité, pompe à chaleur, etc. en sont les causes principales. Le simple objectif de compenser les augmentations justifiées de la consommation par des économies équivalentes semblent difficiles à atteindre. Les nouvelles énergies renouvelables, dont on attend beaucoup ne couvrent aujourd'hui qu'un peu plus de 2% de la demande totale d'énergie électrique en Suisse et Mühleberg produit environ 6% de cette énergie. Certes une décision a été prise de nous passer de l'électricité nucléaire, mais il n'est pas possible de le faire d'un jour à l'autre. En attendant de disposer de véritables solutions de substitution et si nous ne voulons pas augmenter notre approvisionnement à l'étranger d'un cocktail électrique qui comprend tout autant de nucléaire, nous avons besoin de Mühleberg. Ne cédon pas à la peur. La peur est

mauvaise conseillère. La probabilité de l'accident nucléaire est prise en compte par tous ceux qui ont en charge la sécurité de ces installations. En Suisse, le niveau de sécurité est très élevé. Nous devons faire confiance aux responsables techniques et aux autorités qui ont la responsabilité de la surveillance de ces installations. La sécurité de la population est aussi leur priorité. Enfin le Conseil d'Etat répond de ce dossier face à la population fribourgeoise. Il sait ce qu'il a à faire. Pas besoin d'un mandat pour le lui dire. Pour toutes ces raisons et avec le réalisme qui leur est propre, une majorité confortable du groupe PDC vous demande de rejeter ce mandat.

Etter Heinz (PLR/FDP, LA). Neben anderen Forderungen verlangt der Auftrag die sofortige Stilllegung des Kernkraftwerks Mühleberg. Der sofortige Wegfall der Stromproduktion muss kurzfristig kompensiert werden. Kurzfristig heisst ganz sicher nicht, Elektroheizungen zu ersetzen. Das kann man nicht innerhalb von kürzester Zeit erledigen. Kompensiert heisst auch: Wo holen wir diesen Strom? Man muss ihn im Ausland holen, aus Atomkraftwerken und vielleicht, noch schlimmer, über Kohlekraftwerke. Ist das die richtige Lösung? Wir finden Nein. Aufgrund des von den eidgenössischen Räten beschlossenen Vorgehens steht nun das Programm für den geordneten Ausstieg aus der Atomenergie, in dem auch für das Kernkraftwerk Mühleberg festgelegt ist, wann es vom Netz gehen wird. Mit diesem Fahrplan können die alternativen Energien entwickelt und gefördert werden. Das heisst aber auch, dass staatliche Stellen dabei nicht als Verhinderer auftreten können, wie es kürzlich bei einer geplanten Anlage in Salvenach der Fall war und leider passiert ist. Mit diesen Bemerkungen wird die Freisinnig-demokratische Fraktion einstimmig ablehnen.

Gander Daniel (UDC/SVP, FV). Le 6 septembre dernier au rural à Givisiez, avec vous M. le Commissaire, avec d'autres représentants du monde politique et de l'industrie, a eu lieu une conférence organisée par le club environnement-énergie-sécurité, sur le thème: «Quel avenir énergétique pour la Suisse après Fukushima?» Cette conférence fort intéressante au demeurant fut conduite par le professeur Püttgen de l'UniL qui s'est déclaré contre les sources d'énergie nucléaire. Il a dit qu'il fallait malgré tout laisser la porte ouverte aux centrales nucléaires de 4^e génération, qui sont plus sûres et moins productrices de déchets radioactifs. La centrale de Fukushima a été mise à mal par un tsunami provoqué par un tremblement de terre de très forte puissance. Elle fut partiellement détruite et surtout noyée par l'immense déferlante, soulignant le fait que le risque zéro n'existe pas pour toutes les constructions existantes et futures. Pour revenir à la centrale de Mühleberg, le professeur dit ne pas comprendre la remise en marche, étant donné qu'il y a danger, car fit-il remarquer s'il y a danger il aurait fallu alors l'arrêter tout de suite. Or malgré tout l'on court le risque de produire de l'électricité jusqu'en 2022. Pour les autres centrales nucléaires de Suisse qui devraient être arrêtées en 2030 et plus, le risque est aussi là. Si Mühleberg est arrêté, il faudra produire tout autant et même plus d'électricité au

regard du développement économique et industriel de ces prochaines années. Ceux qui préconisent d'économiser l'énergie et de réduire la consommation à 2000 Watts sont un peu utopiques, car d'ici 2022 ont-ils tenu compte d'un autre phénomène qui est la démographie galopante. Les alternatives selon les grandes tendances vous les connaissez déjà, c'est de développer l'hydraulique en rehaussant les barrages et en pompant l'eau durant la nuit. Le photovoltaïque et les éoliennes sont aussi des instruments de production. Mais pour le photovoltaïque, il faudra d'énormes surfaces et si mes souvenirs sont bons, ce sont 2500 stades de Suisse qu'il faudra construire pour ne remplacer qu'une partie de la dite centrale. Pour les éoliennes, les champs d'implantation devront être conséquents voire immenses pour combler le déficit en électricité. Ce sont 700 éoliennes qu'il faudrait pour remplacer cette centrale alors que la surface en Suisse ne peut que compter 800 éoliennes. Mes chers collègues encore faudra-t-il qu'il y ait régulièrement du soleil et du vent pour assumer la production. Seules les conditions climatiques décideront. Les centrales à gaz ou à charbon sont aussi un autre moyen d'approvisionnement. Si l'on veut arrêter Mühleberg en 2022 il faut dès lors commencer la construction de l'une d'elles le plus rapidement possible. Dans sa réponse aux intervenants, le Conseil d'Etat dit que les centrales nucléaires actuelles seront mises à l'arrêt à la fin de leur durée d'exploitation et ne seront pas remplacées. Il ajoute qu'afin de garantir la sécurité d'approvisionnement, le Conseil fédéral table dans le contexte de sa nouvelle stratégie énergétique de 2050 sur des économies accrues. Ceci étant encore une fois une utopie puisque tout s'achemine vers une augmentation de la consommation d'électricité. J'en veux pour preuve le développement des vélos électriques et leur station, des voitures, des bus des transports publics et également d'autres moyens de locomotion, ceci sans oublier le développement industriel y compris le parc technologique et le développement de l'habitat en particulier. Le Conseil fédéral oublie également que chaque année depuis les accords de Schengen, la libre circulation amène son lot de nouveaux habitants. Bref comment alors économiser ? Le professeur Püttgen a aussi indiqué que les centrales nucléaires américaines devaient s'arrêter à la fin du contrat d'exploitation, soit sur une durée de 20 ans. Les 160 centrales, si je ne me trompe, ont vu leur concession se prolonger de 20 ans. Actuellement le 70 % de ces mêmes centrales ont vu leur contrat être prolongé à 60 ans. Pour terminer, il signale encore que plus de 150 nouvelles centrales nucléaires sont en construction dans le monde. Je relève au passage que peu d'intervenants se sont manifestés à la fin de la conférence. Faut-il vraiment investir à fond dans les éoliennes et le photovoltaïque ou d'autres sources de production d'énergie dès lors que toutes ces installations sont aussi dévoreuses en énergie et en espace, qu'elles ont un impact de nuisance sur l'environnement et sur l'humain. En conclusion et vu les commentaires développés ci-dessus, une partie du groupe UDC propose de rejeter à l'instar du Conseil d'Etat le présent mandat.

Ganioz Xavier (PS/SP, FV). J'indique être tout d'abord membre du comité anti-nucléaire fribourgeois.

Le mandat qui nous est présenté pose une requête on ne peut plus légitime, concernant la préservation de la santé et de l'intégrité de notre population. Le mandat détaille les failles techniques rencontrées par cette centrale, notre voisine et je n'y reviendrai pas, je crois que M^{me} Mutter a fait cela de manière excellente. Ces failles sont cependant suffisamment alarmantes pour ne pas se contenter de l'alignement béat du Conseil d'Etat sur les mesures de renforcement de la sécurité défendues par la Confédération. Si le Conseil d'Etat garantissait dans sa réponse l'absolue sécurité de Mühleberg, j'entrerais immédiatement et volontiers dans sa vision. Mais en estimant que les dites mesures de sécurité sont raisonnables, il est évidemment impossible de cautionner une telle légèreté. L'utilisation de ce terme raisonnable démontre bien que le Conseil d'Etat n'est pas en mesure de garantir une quelconque assurance. Apparemment nul ne peut garantir une absolue sécurité, le mot risque zéro a été mentionné déjà à plusieurs reprises. On ne peut donc pas blâmer le Conseil d'Etat sur ce point-là évidemment. Cela révèle seulement qu'un principe de précaution doit guider nos réflexions et qu'en la matière la seule réponse responsable est le retrait de l'autorisation d'exploiter. Le Conseil d'Etat se dit prêt à agir dans ce sens sous deux conditions. Si l'inspection fédérale de la sécurité nucléaire devait tirer les conclusions de ces contrôles qu'il existe un danger pour la population fribourgeoise et deuxièmement si le caractère immédiat de ce danger devait être démontré pour le canton. Ce conditionnement est tout simplement inacceptable. Tout d'abord, il faut relever les critiques que les mandataires énoncent quant à la mission de l'IFSN dont le sérieux en terme d'information et de surveillance est contesté par les experts indépendants. Ensuite et surtout, on ne peut pas tolérer que le seul caractère d'immédiateté d'un danger soit retenu pour motiver la réaction des autorités. Une moindre menace non immédiate provenant de Mühleberg est suffisante pour déjà signifier qu'il est peut être déjà trop tard pour préserver notre population. Une fois encore c'est un principe de précaution qui doit motiver notre décision d'aujourd'hui. Il serait trop facile de jouer à l'oiseau de mauvaise augure et de se contenter de faire poindre au-dessus de nos têtes un risque perpétuel. Ce serait jouer le jeu de la peur. Je vous l'avoue, j'ai une envie folle de croire aux messages rassurants de l'IFSN. C'est dans l'oubli, voire même dans le déni que j'aimerais pouvoir rejeter l'absence de critères absolus relatifs à notre sécurité, mais cela serait jouer le jeu de l'ignorance et de l'irresponsabilité, Mühleberg doit fermer. Enfin l'argument avancé qui prétend que le mandat contrevient aux bases légales ne me convainc pas non plus. Se priver de l'énergie d'une des 5 centrales nucléaires de notre pays ce n'est pas obligatoirement, inéluctablement la porte ouverte aux seules énergies fossiles et d'importation, c'est d'abord un élément fondateur pour nous diriger résolument vers la mise en valeur des énergies renouvelables. Sur la base de ces éléments, je vous invite à accepter ce mandat.

Raemy Hugo (PS/SP, LA). Ich lebe in der Gefahrenzone 2 des AKW Mühleberg – das zusammen mit fast 100 000 Einwohnerinnen und Einwohnern unseres Kantons, welche von ihrer Regierung erwarten, ja er-

warten dürfen, dass sie sich für ihren Schutz einsetzt. Genau dies will der Staatsrat im Falle des AKW Mühleberg entgegen seiner Ausführungen in der Antwort zum Mandat aber nicht tun. Mühleberg ist alt, sehr alt und weist enorme Sicherheitslücken auf. Die Mängelliste des Eidgenössischen Nuklearsicherheitsinspektorats ENSI für Mühleberg ist erschreckend.

Da ist der nicht gewährleisteteste Hochwasserschutz, welcher diesen Sommer die Diskussion dominierte, nur einer von vielen gravierenden Mängeln. Nur eine kleine Anmerkung zum Hochwasserschutz: Ein Extrem-Hochwasser, wie es nur alle 10 000 Jahre einmal vorkommt, kann bereits in den nächsten Wochen eintreten. Das sind die Gesetze der Wahrscheinlichkeit und der Statistik. Kann ein AKW ein solches Hochwasser nicht überstehen, muss es vom Netz. Mehrfach hat der Klimahistoriker Christian Pfister die Annahme eines maximal 48-stündigen Dauerregens als zu tief kritisiert, dies gestützt auf historische Rekonstruktionen von Überschwemmungskatastrophen seit dem Mittelalter.

Welch katastrophale Folgen ein möglicher Ausfall der Kühlsysteme haben kann, hat uns die Katastrophe von Fukushima eindrücklich vor Augen geführt. Aber in den Medien ist Fukushima kaum mehr eine Meldung wert, obwohl der Super-Gau erst ein halbes Jahr zurückliegt und Zehntausende von Menschen noch lange und schwer unter den Folgen leiden werden.

Herr Crausaz: Es ist nicht so, dass wir damals nur unter dem Eindruck von Fukushima gehandelt haben, sondern die Halbwertszeit des Vergessens ist bei Atomkraftkatastrophen mitunter sehr kurz.

Doch der Hochwasserschutz ist nur ein isoliertes Problem in einer ganzen Reihe von Problemen. Alle anderen und früheren Mängel von Mühleberg sind damit nicht behoben, geschweige denn die Kombination der Mängel und Ereignisse. Besonders gefährlich sind die bereits von Christa Mutter erwähnten meterlangen Risse im Kernmantel.

Eine zwiespältige Rolle spielt auch das ENSI. Sein Bericht zu Fukushima vom Mai enthält schwerwiegende Fehleinschätzungen, was den Ablauf der Katastrophe in Japan betrifft, aber auch was die Schlussfolgerungen für die Schweiz anbelangt. Nun erlaubt das gleiche ENSI das erneute Hochfahren des Uralt-Reaktors und fordert gleichzeitig weitere Nachbesserungen. Das wirft Fragen auf. Die festgestellten Mängel sind seit der Abschaltung am 29. Juni nicht behoben worden. Anstatt Hunderte von Millionen Franken in die Nachrüstung zu buttern, sollte das Geld besser in Erneuerbare Energien und Energieeffizienz gesteckt werden.

Der Staatsrat seinerseits argumentiert in seiner Antwort mit dem steigenden Stromverbrauch. Darum geht es hier gar nicht. Hier geht es um die Sicherheit der Freiburger Bevölkerung. Mühleberg ist zu alt und muss abgeschaltet werden – schnell und definitiv. In diesem Sinne bitte ich Sie, das Mandat zu unterstützen.

Gasser Lukas (PDC/CVP, SE). Meine Interessensbindung: Ich bin Gemeinderat in der Gemeinde St. Antoni, zuständig für die öffentliche Sicherheit, als solches auch Mitglied des Gemeindeführungsorganes HESASCH, das heisst, das Gemeindeführungsorgan umfasst die drei Gemeinden St. Antoni, Heitenried und

Schmitten. Alle drei Gemeinden liegen in der Zone 2, wie auch mein Vorredner bereits darauf hingewiesen hat.

Das Atomkraftwerk Mühleberg ist nicht erst seit Fukushima gefährlich. Schon seit 1990 ist bekannt, dass es Risse im Mantel gibt, wie auch bereits Christa Mutter darauf verwiesen hat. Desweiteren ging es 1972 mit einer 40-jährigen Laufzeit ans Netz. Diese Frist läuft nächstes Jahr aus. Jede Maschine, das weiss jede und jeder von uns, muss man einmal ersetzen, weil sie ihre Lebensdauer erreicht hat. Die Lebensdauer der Maschine Mühleberg läuft nächstes Jahr aus.

Es ist für mich wie für meinen Vorredner ebenso fragwürdig, ob das AKW gegenüber Überschwemmungen überhaupt sicher ist. Klimahistoriker Christian Pfister hat schon mehrfach darauf hingewiesen, dass die Berechnungen ungenügend sind. Mit seiner Studie, die er zum Rhein gemacht hat, die diesen Sommer publiziert wurde, hat er bereits aufgezeigt, dass unsere Berechnungen vielleicht ein wenig zu kurz greifen. Nicht zuletzt muss man auch beachten, die Messung von Hochwassern wird erst seit 200 Jahren durchgeführt. Und da wollen Sie die Sicherheit von 10 000 Jahren garantieren? Für mich eine fragwürdige Sache.

Auch in Fukushima glaubte man, man sei dem Risiko gewachsen. Wir haben gesehen: Es war nicht so. Im Falle eines GAUs müssten im mittleren und unteren Sensebezirk rund 20 000 Personen evakuiert werden. In der gesamten Zone 2 sind dies rund eine halbe Million Bürgerinnen und Bürger. Mir ist ein Rätsel, wie der Kanton die Sicherheit der Bürgerinnen und Bürger garantieren will, zumal mir zu Ohren gekommen ist, dass der Kanton über keinen Evakuierungsplan für den Ernstfall einer Atomkatastrophe, wie sie in Mühleberg geschehen könnte, verfügt.

Es wird viel davon gesprochen, dass die Versorgungssicherheit nicht mehr gewährleistet werden könnte. Seien wir ehrlich: Bis dieser Auftrag, wenn überhaupt, in Bundesbern eine Reaktion auslöst, werden noch einige Jahre vergehen und viel Wasser die Aare und auch die Sense hinunterfliessen. Genügend Zeit, um sich eine entsprechende Strategie vorzunehmen.

Denken Sie hier und heute an die 20 000 Bürgerinnen und Bürger und natürlich auch an die Stadt Freiburg, welche auch in der Zone 2 liegt. Diese habe ich vergessen, hier einzuschliessen, ich entschuldige mich dafür. Helfen Sie heute mit, die Zeitbombe Mühleberg zu entschärfen!

Schorderet Edgar (PDC/CVP, SC). Même si personnellement je suis absolument favorable pour une sortie ordonnée du nucléaire, je m'énerve lorsque des députés dans cette salle utilisent toutes sortes d'arguments pour contrer ou pour supporter un projet. Tel a notamment été le cas de la députée Christa Mutter lorsqu'elle a abordé le sujet du barrage du Wohlensee. Je viens d'ailleurs d'en avoir la confirmation du chef de la sécurité des barrages au plan suisse. Les éléments qu'elle a apportés sont complètement fallacieux. Lorsqu'elle parle de béton creux, cela signifierait qu'il y ait des nids de gravier dans le béton et que le béton ne soit pas étanche. Or, effectivement, une méthode de béton creux a été choisie pour la construction de ce barrage mais ceci apporte un élément très favorable quant à sa

stabilité puisque c'est au niveau des fondations qu'il y a des creux et ceux-ci permettent de diminuer la pression. Donc, je ne parle pas de la sécurité de la centrale – là, je suis absolument incompétent – mais j'ai la confirmation que tout ce que vous avez apporté sur Wohlensee est complètement faux. D'ailleurs, l'ENSI a fait également des constats quant aux crues de ce barrage notamment et toutes les exigences que l'ENSI a fixées sont satisfaites.

Schneider Schüttel Ursula (PS/SP, LA). Ich wohne in Murten und ebenfalls in der Zone 2 des KKW Mühleberg und ich bin, wie viele andere auch, beunruhigt, was die Sicherheit des KKW betrifft. Angesichts der vielen Vorrednerinnen und Vorredner und der fortgeschrittenen Zeit werde mich kurz halten und auf Wiederholungen verzichten.

Fukushima scheint vergessen zu sein. Fukushima, das vor mehr als einem halben Jahr passiert ist, ist in unserer schnelllebigen Zeit schon in den Hintergrund gerückt. Der dritte und sehr wichtige Fukushima-Bericht «Lessons learned» vom ENSI wird erst im Oktober erscheinen. Darin sollten auch wichtige Schlussfolgerungen gezogen werden.

Ein grosser Teil der Bevölkerung will heute schon nicht mehr mit der latenten Gefahr eines Störfalles leben. Es sind diverse, von betroffenen Anwohnerinnen und Anwohnern eingeleitete Verfahren hängig, teilweise vor dem UVEK, teilweise vor der Beschwerdeinstanz, dem Bundesverwaltungsgericht.

Wenn ich die Webseite des ENSI mit Ausführungen über die Risse im Kernmantel verfolge, habe ich einige Fragezeichen. Wie darauf hingewiesen worden ist, sind diese bereits seit 20 Jahren bekannt, seit 20 Jahren wird geflickt. Ausgelegt ist das Kernkraftwerk, wie Herr Gasser erwähnt hat, auf 40 Jahre. Für mich tönt das Ganze nach einer «Pflasterlipolitik». Christa Mutter hat sehr illustrativ gezeigt, welches anfällige System wir hier in Mühleberg haben. Ein klarer Entscheid, dass die Sicherheit langfristig gewährleistet ist, liegt nicht vor. Die Sicherheit der Bevölkerung, wie das auch der Staatsrat anerkennt, soll die oberste Priorität haben. Ich bitte Sie deshalb, diesen Auftrag an den Staatsrat zu unterstützen, wie ich es auch tun werde.

Mutter Christa (ACG/MLB, FV). J'aimerais juste corriger par une phrase les affirmations de M. Schorderet selon lesquelles j'aurais donné des explications fallacieuses. Si vous aviez pris le temps de lire notre mandat, vous auriez vu que nous avons écrit que le barrage de Wohlensee a été construit de 1917 à 1921 avec un socle creux en raison d'un manque de ciment en temps de guerre. Donc, je confirme qu'il y a un socle creux et qu'il y avait un béton de mauvaise qualité à l'époque; on ne le referait plus de la même façon. J'ai oublié de déclarer mes intérêts en la matière. Je suis une des 113 recourantes et nos oppositions n'ont pas été déposées après Fukushima mais en juillet 2008.

Veiz Parisima (PDC/CVP, FV). Je me fais la porte-parole d'une petite minorité du groupe démocrate-chrétien. Pour quelle raison une petite minorité accepte ce mandat? Pour trois raisons en fait.

C'est qu'on ne peut jamais tout prévoir. Jusqu'à maintenant, nous avons eu trois catastrophes nucléaires majeures: Three Mile Island, Tchernobyl et Fukushima. Three Mile Island, on l'a dit, c'est une centrale nucléaire de la première génération. Tchernobyl, on a dit que c'était des pays en voie de développement et qu'ils ne savaient pas, qu'ils n'avaient pas de mesures de sécurité. Mais Fukushima, cela vient d'un pays industrialisé avec les techniques de construction les plus modernes.

C'est le besoin qui est à l'origine de toutes les inventions, de toutes les innovations, de toutes les découvertes. A partir du moment où on crée le besoin, on fonce vers les énergies renouvelables;

Les parlementaires fédéraux ont eu le courage de donner un signal fort dans ce sens. J'espère que les parlementaires cantonaux donneront la même impulsion dans le même sens.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je cède à la pression de deux dames: M^{me} la Présidente, qui aimerait bien pouvoir partir tout de suite pour aller manger et M^{me} Mutter, qui m'avait dit que la réponse du Conseil d'Etat était une réponse institutionnelle. Je laisse donc de côté ma «speaking note» mais je dois quand même vous donner quelques informations.

La sécurité de la population est absolument primordiale et une priorité absolue. Le Conseil d'Etat l'a toujours dit, l'a souligné à maintes reprises. D'ailleurs, dans sa prise de position, il l'a aussi mise en exergue concernant la prolongation de l'autorisation de Mühleberg. Il avait dit «non». Nous ne pouvons pas dire «oui» à cette demande parce que ces fissures existent et que nous voulons qu'un examen approfondi de cette question soit mené. Le Conseil fédéral a dit très clairement qu'il chargerait l'ENSI de faire cette analyse et que l'ENSI – cette institution de contrôle fédéral – doit faire des contrôles réguliers. Sur cette base, le Conseil d'Etat, pour l'instant, doit pouvoir se baser sur ces experts et dire voilà, pour l'instant, on peut partir de l'idée que la sécurité de la population est assurée. Comme vous venez de le dire, la population du canton de Fribourg est en partie incluse.

Au niveau fédéral, la sortie du nucléaire a été décidée par le Conseil fédéral, le Conseil national et, la semaine passée, par le Conseil des Etats. Oui, c'est juste, on part dans la direction d'une production sans le nucléaire en Suisse. Je pense que là, même si nous n'avons pas pu discuter ici au Grand Conseil, même si nous n'avons pas pris une décision au Conseil d'Etat, je peux dire que le gouvernement soutiendra certainement cette décision du niveau fédéral, qui est seul compétent pour prendre ces décisions. C'est bien!

La sécurité actuelle de Mühleberg doit pouvoir fonctionner encore jusqu'en 2022.

J'étais à Mühleberg il y a deux semaines parce que j'ai voulu voir comment cela se présente. M^{me} Mutter, quand vous dites que c'est du «bricolage», là-bas, je n'ai pas vraiment eu cette impression. On a pu me dire, par exemple, concernant ces fissures que ce ne sont pas des fissures dans un manteau qui est sous pression, «kein Druckmantel». De ce côté-là, il n'y a pas vraiment de problème majeur.

Il y a quelques années déjà, les FMB ont mis en place un système nommé Susanne pour répondre à ces problèmes, notamment de crues, et qui peut vraiment assurer une certaine sécurité. Herr Grossrat Raemy, Sie haben gesagt, 10 000 Jahre, da kann man nichts dagegen tun. Ich habe diese Frage den Expertinnen und Experten klar gestellt. Sie haben mir gesagt: Wenn jetzt zum Beispiel diese Staumauer des Wohlensees brechen würde, dann würde es eine Höhe von 50 cm geben. Wenn alle Staumauern, die auch Frau Mutter erwähnt hat, gleichzeitig brechen würden, dann würde das etwas 2 oder 3 Meter Höhe geben und das System Suzanne würde entsprechend hier auch dagegen halten.

En plus, il faut quand même dire que l'ENSI a ordonné des mesures très concrètes afin de pouvoir améliorer le système de sécurité après Fukushima. C'est en partie déjà réalisé et sera réalisé encore jusqu'au printemps 2012.

On ne peut pas vraiment parler uniquement de la question de la production sans parler aussi de la sécurité d'approvisionnement. Le Conseil fédéral, à juste titre, a mis en place une nouvelle politique énergétique 2050. Il va essayer de compenser ces 40% d'énergie produite par le nucléaire actuellement par des mesures très concrètes. Il a mis en place cette stratégie des quatre piliers:

1. réduire la consommation, augmenter l'efficacité;
2. promouvoir les nouvelles énergies renouvelables;
3. avoir encore de grandes centrales – là, je le dis de manière très claire: sans des centrales à gaz à cycle combiné, on ne pourra pas combler les lacunes –;
4. importer du courant électrique.

Si vous voulez tout de suite fermer Mühleberg, vous êtes clairement forcés d'importer plus. M. Etter l'a souligné de manière très claire, une grande partie du courant provient de la France et c'est à 90% que la France produit de l'énergie par le nucléaire. Nous devons aussi ne pas nous leurrer dans ce contexte-là. Il est important que la Confédération et les cantons prennent des mesures. Je suis président de la Conférence des Directeurs de l'énergie et nous avons décidé à l'unanimité d'aller dans la direction de la Confédération, de vouloir la soutenir. Le canton de Fribourg est vraiment à la tête de ce mouvement. Pas plus tard que cet après-midi, en commission, nous discuterons d'une révision de la loi sur l'énergie où on va dans cette direction. Là, on prévoit, par exemple, l'interdiction des chauffages électriques; mais là, c'est pour 2025!

Si la centrale nucléaire de Mühleberg s'arrêtait en 2022, on aurait la possibilité d'aller de l'avant aussi par les nouvelles énergies renouvelables et par une réduction de la consommation. Il n'est pas vraiment temps de céder à la panique actuellement même si je comprends les intervenantes et intervenants qui disent qu'il faut vraiment avoir en vue la sécurité de la population. Cependant, je peux, nous pouvons nous baser sur ces experts qui font leur travail, qui doivent faire leur travail, notamment au niveau fédéral. Wir nehmen die Zeichen ernst, wenn ich das auf Deutsch sagen kann, wollen aber geordnet aussteigen. C'est dans ce sens, au nom du Conseil d'Etat, que je vous prie de refuser le mandat.

– Au vote, la prise en considération de ce mandat est refusée par 36 voix contre 31. Il n'y a pas d'abstentions.

Ont voté oui:

Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Bonny (SC, PS/SP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brunner (SE, PS/SP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Corminbœuf (BR, PS/SP), de Roche (LA, ACG/MLB), Emonet (VE, PS/SP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Ganioz (FV, PS/SP), Gasser L. (SE, PDC/CVP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Jelk (FV, PS/SP), Lehner (GL, PS/SP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Raemy (LA, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schneider (LA, PS/SP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vez (FV, PDC/CVP). *Total: 31.*

Ont voté non:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Borschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Charonnens (BR, PLR/FDP), Collomb (BR, PDC/CVP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Neuhaus (SE, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Savary (BR, PLR/FDP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, UDC/SVP). *Total: 36.*

– Cet objet est ainsi liquidé.

Elections

Un président et six membres de la Commission cantonale de la transparence et de la protection des données

Sont élu-e-s: *M. Marc Sugnaux*, président, par 88 voix, *M. Louis Bosshard* par 85 voix, *M. Philippe Ghering* par 83 voix, *M^{me} Madeleine Joye-Nicolet* par 72 voix, *M^{me} Cristiana Funtucalakis* par 83 voix, *M. André Marmy* par 88 voix et *M. Philippe Uldry*, par 74 voix.

- La séance est levée à 12 h 45.

La Présidente:

Yvonne STEMPEL-HORNER

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, secrétaire générale

Benoît MORIER-GENOUD, secrétaire parlementaire